**Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la Seine-Saint-Denis (CHSCT 93)**

# Visite de site au Bourget

## à l'antenne provisoire du bureau de contrôle

### sur le site du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

*Compte-rendu réalisé par l'organisation syndicale SOLIDAIRES, membre de la délégation intersyndicale*

# I – Introduction

## A – Préambule

### 1°) La visite

**a) Date de la visite : le mercredi 7 juin 2017**

**b) Site concerné :** Au sein de la Direction Interrégionale (DI) des Douanes et Droits Indirects de Roissy, l'antenne provisoire du bureau de contrôle du Bourget.

**c) Adresse :** Aéroport de Paris – Le Bourget, à proximité des portes L du parc des expositions.

*Vue des locaux depuis l'extérieur*

### 2°) Les dernières visites et exercices

**a) Dernières visites d'une délégation du CHSCT93 :** néant

**b) Dernières visites de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) :** néant

**c) Incendie :**

- **Derniers exercices d'évacuation :** dates non connues. Évacuations normalement gérées par le gestionnaire Aéroports De Paris (ADP) ou par le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), en sa qualité d'organisateur du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE).
- **Dernière vérification de l'extincteur :** néant (pas d'extincteur dans les locaux).

## B – Personnes ayant participé à la visite

### 1°) Pour la représentativité administrative (DI Roissy)

- M. Alexandre TAESCH : assistant de Prévention (expert) pour la DI de Roissy.
- M. Etienne ELIAS : gestionnaire du bâtiment au Pôle Logistique et Informatique (PLI) de la DI Roissy.
- M. Fitzgérald DEMUYNK : chef du bureau de contrôle (BC) du Bourget

### 2°) Pour la représentativité syndicale, les membres de la délégation

**a) SOLIDAIRES (demandant la visite) :**
M. MILIN Fabien (DGDDI – UDD nuit),
M. QUÉROMÈS Guillaume (DGDDI – BC Panalpina).

**b) CGT :**
M. THIMODENT Gérard (DGFiP – SIE Noisy-le-Sec),
M. SAVREUX Rénald (DGDDI – BC Sodexi).

**c) FO :** M$^{me}$ MBEMBA MILANDOU Gaëlle (DGFiP – DDFiP).

**d) CFDT :** néant.

### 3°) Les acteurs de la prévention

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) et le médecin de prévention ne sont pas présents.

### 4°) Les agents présents

**Perception d'un sous-effectif** : outre le chef de service et l'agente (restée seule) au bureau, il y avait 2 agents à l'antenne provisoire.

## C – Contexte général

Cette visite a pour but d'inspecter les installations provisoires de la Douane déployées dans le cadre du montage, de la tenue et du démontage du SIAE. Installations mises à disposition du BC du Bourget, qui est en charge du Salon pour sa partie Douanes Opérations Commerciales.

# II – Accessibilité

## A – Présentation

*Vue des locaux depuis l'entrée*

Le SIAE ouvre ses portes le lundi 19 juin 2017.

**Localisation :** L'antenne provisoire, située sur le site du salon, est à 2 kilomètres du bâtiment 56 abritant le bureau de contrôle, soit 20 minutes à pieds.
Les installations de l'antenne provisoire sont mises à disposition du service entre la période de montage du Salon, fin mai, et le démontage, début juillet.

*Les toilettes*

**Ces installations se composent :**

- d'un bâtiment modulaire préfabriqué, équipés du matériel classiquement présent dans un bureau de contrôle, avec un espace vestiaire,
- d'un local social,
- et de sanitaires attenants, réservés aux agents (une seule clé pour pouvoir y accéder).

Pour accéder à l'antenne provisoire, il y a **2 types de badges :**

- les badges piétons
- les badges véhicules.

## B – Délivrance

*Salle "vestiaire/rangement"*

**Historique :** la non accessibilité pleine et entière aux locaux professionnels est un problème récurrent. Au cas particulier, tous les 2 ans, à chaque salon, les personnels du bureau de contrôle rencontrent des problèmes de non délivrance de badges.

**Badges piétons 2017 :** après interpellation par courriel de leur hiérarchie, cette dernière s'est rendue dans les locaux afin de délivrer les badges piétons aux agents, avant l'ouverture du Salon.
Le registre Santé Sécurité et Conditions de Travail (RSSCT) a été rempli sur ce sujet. D'autant que malgré l'obtention de badges, l'accès n'est pas forcément garanti immédiatement, du fait d'instructions contradictoires aux personnels de sûreté-sécurité.

**Badges véhicules 2017 :** malheureusement il n'en est pas de même pour les badges véhicules, puisqu'au moment de la visite, les agents n'avaient toujours rien reçu. [NB : au 16 juin 2017, les agents n'ont toujours pas reçu de badges véhicules personnels].

Or à compter du dimanche 18 juin 2017, les badges véhicules personnels deviennent obligatoires pour accéder au site du salon.

Des agents venant travailler en Régime de Travail Supplémentaire (RTS) les samedi 17 et dimanche 18 juin, il importe que la DI des Douanes fasse diligence auprès de l'organisateur du salon, afin que les agents puissent venir sur le site avec leur véhicule personnel. Pour largement, il importe que les badges véhicules personnels puissent être délivrés en amont afin de diminuer les risques psycho-sociaux des agents.

De plus il importe que les badges (véhicules et piétons) soient "toutes portes". En effet, un tel badge permet aux agents d'accéder plus rapidement aux locaux. Aussi bien pour les agents venant en transports en commun que pour les agents véhiculés. À défaut, ils sont contraints de faire un détour, pour passer par la porte L. Ce qui est particulièrement critique pour les agents véhiculés, puisque le caractère de "goulot d'étranglement" de cette porte L, peut entraîner un retard de plusieurs dizaines de minutes voire de plusieurs heures[1] à un agent !

1 Ainsi, lors d'un Salon précédent, un agent s'est vu bloqué 3 heures dans son véhicule pendant la pause méridienne.

# III – Autres points

**Mobilier :** les bureaux, étagères, rangements et sièges sont fournis par l'organisateur du Salon. Ils sont de relative bonne qualité, en nombre suffisant. Bref, pas de souci.

**Informatique :**

- Sur les 4 postes en dotation fournis par la DI Roissy, 1 ne fonctionne pas du tout.
- Par ailleurs, problèmes d'impression rencontrés par les agents au moment de la visite.
- Enfin, le logiciel Nouveau Système de Transit Informatisé (NSTI) n'était pas accessible.

*Local social*

**Fontaine à eau :** propre. Fraicheur de la température garantie.

**Pharmacie** : il n'y a pas de trousse à pharmacie (désinfectant, pansement, ...).

**Matériel :** afin d'atténuer les nuisances sonores extérieures (bruits de moteurs d'avion), les agents disposent de 2 casques "passifs". Par ailleurs, présence dans le local social d'une machine à café d'appoint.

**Ménage :** les locaux sont propres. Le ménage est fait tous les jours par 2 agents de nettoyage employés par un prestataire du Salon. Bref, pas de souci.

# En résumé

**Peu de problèmes matériels**. Néanmoins il faut veiller à doter le service d'une trousse à pharmacie, d'un extincteur et remplacer l'ordinateur en panne.
En réalité, la grande problématique du service réside dans l'**accessibilité aux locaux**. Cela est d'autant plus regrettable qu'à chaque salon la problématique se renouvelle. Il importe que les agents concernés, subissant en cette période un sous-effectif, disposent de badges piétons et véhicules toutes portes. Afin de pouvoir sur leurs lieux de travail en un temps garanti, notamment pour réaliser leurs opérations de recevabilité et de contrôle. À défaut c'est l'image de la Douane sur le Salon qui pourrait en pâtir.

## Visite de site au Bourget

**à l'antenne provisoire du bureau de contrôle**

**sur le site du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace**

*Compte-rendu réalisé par l'organisation syndicale SOLIDAIRES, membre de la délégation intersyndicale*